



RÈGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE DE LOIRE-ATLANTIQUE DU 3x3 Saison 2018-2019

Art. 1 - Le Comité Départemental de Basket de Loire-Atlantique (CD Basket 44) organise une épreuve dite "Coupe de Loire-Atlantique du 3x3" ("CLA du 3x3") gérée par la Commission Développement & Nouvelles Pratiques (Commission D&NP) et ouverte aux équipes des groupements sportifs du CD Basket 44.

Art. 2 - Pour participer, les groupements sportifs doivent être affiliés à la FFBB.
Les engagements des équipes sont reçus au secrétariat du CD Basket 44.

Art. 3 – L'épreuve dite "Coupe de Loire-Atlantique du 3x3" est ouverte aux joueuses et joueurs licencié(e)s dans un club engagé dans un championnat organisé par le CD Basket 44.

Art. 4 - Pour prendre part aux rencontres de CLA du 3x3, toutes les joueuses et tous les joueurs doivent être titulaires d'une licence FFBB « 5x5 option 3x3 » ou d'une Licence FFBB « 3x3 ».
En cas de non-qualification ou de non-surclassement, la rencontre concernée sera notifiée perdue par pénalité par la Commission D&NP.
Les équipes doivent respecter les règles de participation.

Art. 5 – Les catégories concernées sont, fonction des engagements, en féminin et masculin :
- Seniors,
- U18,
- U15.

Art. 6 – La CLA du 3x3 se dispute sous la forme de tournois de secteurs dont les équipes victorieuses sont qualifiées pour participer au Tournoi final "Finale de la CLA du 3x3".
La composition des tournois de secteurs est établie par la Commission D&NP.

Art. 7 - Toutes les rencontres sont jouées suivant le règlement de jeu FIBA du Basket 3X3.

Art. 8 - Pour l'ensemble des rencontres, chaque équipe doit se munir d'un jeu de maillots de son groupement sportif. Le changement de couleur de maillot incombe au groupement sportif recevant le tournoi qui devra mettre à disposition des chasubles lorsqu'il sera nécessaire de changer de couleurs.

Art.9 - L'ARBITRAGE des tournois « CLA du 3x3 » est à la charge du groupement sportif organisateur.

Art. 10 - ATTRIBUTION DES TOURNOIS

La répartition des tournois de secteurs est fixée par la Commission D&NP en fonction des catégories et des dates proposées par les groupements sportifs.
L'organisation du Tournoi final "Finale de la CLA du 3x3" est conjointe à l'organisation des finales de CLA du 5x5 (même date et lieu).

Art. 11 - Le Bureau départemental est habilité à prendre toute décision dans les cas non prévus au présent règlement.

Le Président du CD Basket 44,

Le Secrétaire Général du CD Basket 44,